



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	12
votants	19

DELIBERATION

N° 01/2023

OBJET :

**Demande de subventions
pour la réhabilitation
de l'école élémentaire
Jean-Moulin**

Le 11 janvier 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 janvier 2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Geneviève IDDA, Marylène WALKOWIAK, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, André IPERT, Jérôme BOUERI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Geneviève IDDA à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK à Paul REY, Marie-Lou ALLAVENA à Sébastien OLHARAN, Thierry GUIDO à Karine BOETTI, Herbert WOLFERS à Audrey ROSSI, André IPERT à Michel BRAUN, Jérôme BOUERI à Julia BONNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire de Breil-sur-Roya

Monsieur le Maire expose :

L'école maternelle a fait l'objet en 2019 d'une opération qui a permis à la fois la rénovation de l'existant, mais également la création d'une extension regroupant une salle de réfectoire, des sanitaires et un dortoir.

La réhabilitation de l'école élémentaire s'inscrit dans la continuité de cette opération. L'objectif poursuivi est la modernisation des équipements scolaires municipaux au service des enfants accueillis et des équipes enseignantes et périscolaires.

La modernisation et la mise aux normes de l'école élémentaire est devenue une nécessité pour satisfaire aux exigences en matière de confort, de sécurité, d'accessibilité et de transition énergétique.

Le montant de l'opération est de 2 015 000 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 30% du montant total HT, et l'aide du Département à hauteur de 50% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions pour la réhabilitation de l'école élémentaire Jean-Moulin.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-MOULIN

DEPENSE :

RECETTES :

Montant 2 015 000 € HT

FEDER 30%	604 500 €
DÉPARTEMENT 50%	1 007 500 €
PART COMMUNE 20%	403 000 €

TOTAL TTC : 2 418 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 11/01/2023



Le Maire,
Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20230111-2023_09-DE
Reçu le 16/01/2023